

:: G4 COUCHE DE SCELLAGE

Description:

Résine PU monocomposant contenant des solvants, qui réagit à l'humidité de l'air. G4 couche de scellage est un vernis limitativement résistant aux UV (jaunit dans le temps), mais extrêmement résistant aux rayures, très brillant, et résistant aux solvants et aux produits chimiques. Il est également utilisé comme couche de protection. Disponible en emballages de 250 ml, 0,5 l, 1 l, 5 l, 10 l et 200 l.

Application:

1/ Comme couche de scellage sur le bois pour empêcher l'humidité de pénétrer. Peut également être utilisé comme isolant de suie dans une cheminée démolie.

2/ Comme vernis brillant pour bois et pierre. Sèche sans coller et renforce les sols en béton poussiéreux ou le bois vermoulu.

3/ Comme protection/scellage pour le métal contre l'oxydation et la formation de rouille.

Données à livraison:

Couleur	incolore
Viscosité	3700 mPa's
Densité	env. 1,05 gr/cm ³
Durée de conservation	2 ans en emballage fermé
Consistance	liquide

Données techniques:

Consommation	4-5 m ² par litre selon la porosité du support
Shore	non applicable

Mise en œuvre:

Toujours veiller à une surface aussi sèche et dégraissée que possible et appliquer la couche de scellage G4 avec un pinceau ou un rouleau. Sec au toucher après 30 min. Recouvrable dès que la surface n'est plus collante (1-2 heures). Temps d'attente maximum pour recouvrir : 48 heures. Temps d'attente entre les couches : 1-4 heures.

Attention:

Les emballages ouverts doivent toujours être refermés hermétiquement afin d'éviter un durcissement ultérieur dans le bidon. Verser éventuellement le reste dans un petit récipient afin qu'il n'y ait pas de contact avec l'air. Ne jamais verser le produit utilisé dans l'emballage d'origine.

Sécurité:

Toujours porter des vêtements de protection et des gants appropriés. Éviter le contact prolongé avec la peau. L'utilisation d'un masque à filtre carbone type A2 est recommandée. Produit de nettoyage pour les outils : nettoyant M (remplaçant écologique de l'acétone). Toujours assurer une ventilation suffisante.

Les informations de cette page constituent des indications techniques établies au mieux de nos connaissances. Elles ne peuvent toutefois donner lieu à aucune responsabilité de notre part.